

**Association** pour la

**Préservation** de

**Gardelle**

## **Lettre d'information N°6**

**Août 2016**

Bonjour à Tous,

Nous avons le plaisir de vous communiquer l'information tant attendue par tous que nous avons reçue aujourd'hui de notre Maire .

Le permis de construire a été refusé par la Mairie.

Notre mobilisation et notre motivation ont porté leurs fruits.

Mr le Maire a su écouter ses administrés et fait le meilleur choix pour tous.

Cette décision est une bonne nouvelle pour les habitants de Gardelle mais il convient de rester prudent car un recours est encore possible.

Nous vous tiendrons informés au fur et à mesure des avancées du dossier.

Bonne fin de vacances à tous.

RDV en Septembre !

**Le bureau de l'APG,**

Pour nous joindre :

Email : [apgthiers@gmail.com](mailto:apgthiers@gmail.com)

Pour vous tenir informés :

Blog : <http://www.apg-association.fr>